



Bulletin municipal

Juillet 2020

Neufchâtel, mon village

Chères Neufchâtelloises, Chers Neufchâtellois,

Le 26 mai, l'équipe municipale que vous avez élue est entrée en fonction.

Tout d'abord, nous vous remercions de la confiance que vous nous avez accordée. Nous le savons, le travail sera ardu et difficile. C'est pourquoi depuis ce jour, nous travaillons sans relâche afin de mener à bien la gestion et les projets dont la commune a besoin.

Comme vous le savez la France lutte depuis le printemps contre la COVID-19. Notre volonté première est la sécurité des habitants ainsi que celle des employés qui travaillent pour notre commune. La distribution de masques en tissus réutilisables et les protections mises en place en mairie vont dans ce sens.

Malgré ce virus, nous devons aller de l'avant. En effet, les projets ne manquent pas. Dès cette année, nous étudierons et mettrons en œuvre plusieurs dossiers importants pour la commune comme la mise aux normes du barrage des étangs de Guibert, la réflexion sur l'évolution de nos écoles ou encore la création d'une zone artisanale en lien avec la communauté de communes Maine Saosnois.

La parution régulière de ce journal sera, c'est certain, un rendez-vous attendu, privilégié et apprécié.

Après ces quelques mots d'introduction, nous vous laissons découvrir ce bulletin réalisé par la commission communication.

Amicalement,

Jean-Denis GUIBERT, votre maire,
et l'ensemble du conseil municipal

Mairie de Neufchâtel-en-Saosnois

3 place Maxime Boisseau 72600 Neufchâtel-En-Saosnois

02 43 97 74 15 - secretariat@mairie-neufchatel-en-saosnois.com

VOS NOUVEAUX ÉLUS

Maire :

Jean-Denis GUIBERT



1^{er} adjointe :

Isabelle GERVAIS



Scolarité, enfance et jeunesse

2^{ème} adjoint :

Jean-Paul LEFEVRE



*Travaux, voirie, bâtiments, espaces
verts*

3^{ème} adjointe :

Amélie LECELLIER



Politique d'aide et d'action sociale

4^{ème} adjoint :

André GRIMAUULT



Affaires financières

Conseillers municipaux :

Béatrice LECONTE - Michèle LE LAIN - Claudie MONSALLIER - Claudie MOULARD - Anaïs RAMAGE
- Sébastien FAVEY - Emmanuel FOUSSARD - Grégory HUGUET - Jérôme LEBLANC - Tony
LEFEBVRE

VIE MUNICIPALE - L'ACTUALITÉ

LES COMMISSIONS COMMUNALES :

Afin de gérer au mieux la gestion courante mais aussi de préparer les futurs projets de notre village, nous avons décidé de nous répartir en dix commissions de travail. Des commissions extra-municipales, ouvertes aux habitants, seront mises en place pour des sujets précis afin de recueillir votre avis lors de réunions de travail de ces dernières.

FINANCES :	URBANISME - ENVIRONNEMENT -VOIRIE - ESPACES VERTS :
Jean-Denis GUIBERT (président) André GRIMAUULT Emmanuel FOUSSARD Jean-Paul LEFEVRE Grégory HUGUET Michèle LE LAIN Sébastien FAVEY Isabelle GERVAIS	Jean-Denis GUIBERT (président) Jean-Paul LEFEVRE André GRIMAUULT Emmanuel FOUSSARD Tony LEFEBVRE Sébastien FAVEY Claudie MOULARD Isabelle GERVAIS
SCOLARITÉ - JEUNESSE - PETITE ENFANCE :	CCAS - SOLIDARITÉ - PERSONNES ÂGÉES :
Jean-Denis GUIBERT (président) Isabelle GERVAIS Amélie LECELLIER Jérôme LEBLANC Claudie MONSALLIER Anais RAMAGE Grégory HUGUET	Jean-Denis GUIBERT (président) Amélie LECELLIER Béatrice LECONTE André GRIMAUULT Claudie MONSALLIER Anais RAMAGE Michèle LE LAIN
ASSOCIATIONS :	RELATION AVEC LES COMMERÇANTS ET LES ARTISANS :
Jean-Denis GUIBERT (président) Jérôme LEBLANC Béatrice LECONTE André GRIMAUULT Claudie MONSALLIER Claudie MOULARD	Jean-Denis GUIBERT (président) Jérôme LEBLANC Tony LEFEBVRE Isabelle GERVAIS Claudie MOULARD Jean-Paul LEFEVRE Sébastien FAVEY

FÊTES - CÉRÉMONIES - LOISIRS :	COMMUNICATION :
Jean-Denis GUIBERT (président) Jérôme LEBLANC Anaïs RAMAGE Béatrice LECONTE Emmanuel FOUSSARD	Jean-Denis GUIBERT (président) Amélie LECELLIER Isabelle GERVAIS Anaïs RAMAGE Grégory HUGUET Jérôme LEBLANC
RÉFÉRENT TEMPÊTE :	COMMISSION D'APPEL D'OFFRES :
Jean-Paul LEFEVRE	André GRIMAULT (titulaire) Sébastien FAVEY (titulaire) Jean-Paul LEFEVRE (titulaire) Grégory HUGUET (suppléant) Emmanuel FOUSSARD (suppléant) Isabelle GERVAIS (suppléant)

VOS ÉLUS DANS LES ORGANISMES EXTÉRIEURS :

Les élus du conseil municipal siègent également dans des organismes extérieurs afin de représenter la commune et surtout défendre les intérêts des Neufchâtellois.

PARC NATUREL RÉGIONAL NORMANDIE - MAINE	COMMISSION D'ATTRIBUTION DES LOGEMENTS SARTHE HABITAT	OFFICE DE TOURISME DU SAOSNOIS
Emmanuel FOUSSARD (titulaire) Isabelle GERVAIS (suppléant)	Béatrice LECONTE (titulaire) André GRIMAULT (suppléant)	Emmanuel FOUSSARD Jérôme LEBLANC
SIVOS DE LA BIENNE	EHPAD (CONSEIL D'ADMINISTRATION ET CONSEIL DE VIE)	SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE PRODUCTION D'EAU POTABLE (SIDPEP)
Amélie LECELLIER (titulaire) Isabelle GERVAIS (titulaire) Jean-Denis GUIBERT (suppléant) Jérôme LEBLANC (suppléant)	Amélie LECELLIER Béatrice LECONTE Jean-Denis GUIBERT André GRIMAULT	Jean-Paul LEFEVRE (titulaire) Claudie MOULARD (titulaire) Emmanuel FOUSSARD (suppléant) Claudie MONSALLIER (suppléant)
COMITÉ NATIONAL ACTION SOCIALE (CNAS)	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MAINE SAOSOIS	AGENCE DES TERRITOIRES DE LA SARTHE (ATESART)
Amélie LECELLIER	Jean-Denis GUIBERT (titulaire) Claudie MOULARD (titulaire) André GRIMAULT (remplaçant)	Jean-Denis GUIBERT

LE RECRUTEMENT D'UNE NOUVELLE SECRÉTAIRE DE MAIRIE :

Madame Lucie MARCEL ayant décidé de partir vers un nouveau défi, nous avons donc dû procéder au recrutement d'une nouvelle secrétaire de mairie pour la remplacer. Après étude des candidatures, notre choix s'est arrêté sur madame Virginie GOUASDON.

Madame Virginie GOUASDON, âgée de 37ans est titulaire d'un BTS assistante de direction ainsi que d'un certificat de compétences en Secrétariat de Mairie. Avant de rejoindre notre commune, elle était en poste dans la commune d'Alexain située en Mayenne.

Nous tenons à lui souhaiter la bienvenue et nous espérons qu'elle s'épanouira pleinement dans ses nouvelles fonctions.



INSTALLATION D'UN PANNEAU D'INFORMATION LUMINEUX :

Afin de lutter contre l'affichage sauvage et informer les Neufchâtellois et les populations aux alentours des manifestations à venir, le conseil municipal a pris la décision de se doter d'un panneau d'information lumineux situé sur la RD311 non loin du monument aux morts. Ce panneau sera utilisé par la commune comme un outil d'information aussi bien pour les actualités municipales que pour les manifestations à venir des associations locales.



LA CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE :

Après l'office religieux, célébré en l'église Saint-Étienne, les habitants, présents en nombre, ont rendu hommage à tous les morts pour la France au pied du monument aux morts.

La cérémonie du 11 novembre n'est pas seulement le jour d'anniversaire de la signature de l'armistice de 1918 mais c'est aussi l'occasion rendre hommage à tous les morts pour la France des conflits anciens ou actuels.

Il est important d'entretenir le devoir de mémoire afin que cela ne se reproduise plus.



LE REPAS DES CHEVEUX BLANCS :

Le repas des aînés offert par la commune et les membres du centre communal d'action sociale (CCAS) pour les personnes de 70 ans et plus a réuni plus de 70 personnes, toutes ravies de partager un moment de convivialité. Ce déjeuner servi à la salle des fêtes, a été préparé par le New Castle.



LE NOËL COMMUNAL :

A quelques jours de Noël, le conseil municipal organisait son traditionnel Noël communal. Encore une fois, ce fut une grande réussite. Au programme atelier de ballon, barbe à papa et tour en calèche avec le père Noël. Pour clôturer cet après-midi, tout le monde s'est retrouvé autour d'un goûter. Chaque enfant est reparti avec sa photo avec le père Noël et un sachet de chocolats provenant de notre boulangerie. Merci à vous de nous avoir permis de passer un agréable moment.



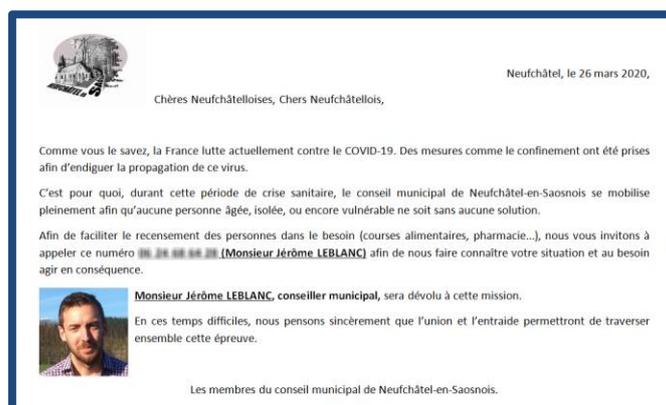
NEUFCHÂTEL CONFINÉ :

Comme vous le savez, le 16 mars lors d'une allocution télévisée, le président de la République Emmanuel Macron annonce une décision inédite et exceptionnelle mais nécessaire. Débute alors un confinement strict dans toute la France qui va alors durer jusqu'au 11 mai.

Face à cette situation exceptionnelle, le conseil municipal a décidé de mettre en place des actions en faveur des personnes isolées ou dans le besoin.

Un courrier adressé à tous les Neufchâtellois de plus de 70 ans.

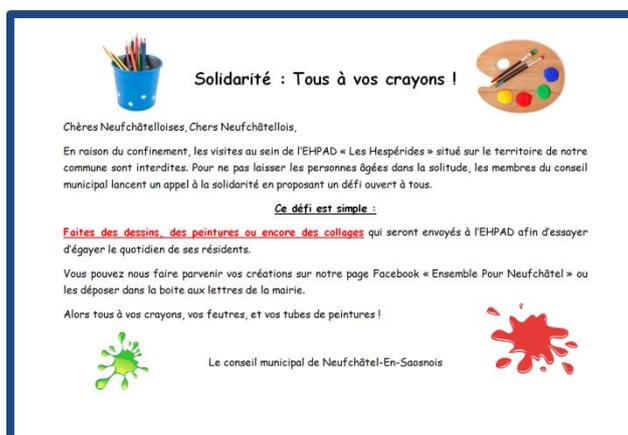
C'est dans cette optique, qu'un courrier a été adressé à tous les Neufchâtellois de plus de 70 ans afin de les avertir qu'un membre du conseil municipal avait pour rôle de recenser les personnes dans le besoin. Monsieur Jérôme LEBLANC a parfaitement accompli cette mission et les personnes qui ont eu recours à ce service ont été ravies.



Un dessin pour les résidents des Hespérides.

Avec l'annonce de ce confinement, les visites à l'EHPAD Les Hespérides situé sur le territoire de notre commune ont été interdites. Pour ne pas laisser les personnes âgées dans la solitude, les membres du conseil municipal ont lancé un défi aux Neufchâtellois.

Afin d'essayer d'égayer le quotidien des résidents de l'EHPAD, l'objectif était de leur envoyer un maximum de dessins faits par vos soins. Le défi a été un grand succès et nous remercions toutes les personnes qui ont participé.



Une cagnotte solidaire pour un 1^{er} mai réussi.

En lien avec la direction de l'EHPAD Les Hespérides, le conseil municipal a mis en place une cagnotte solidaire pour que l'opération « faites entrer le printemps aux Hespérides » soit possible.

Les deux tirelires placées chez nos deux commerçants ouverts durant ce confinement ont rapporté près de 80 €. Avec tout cet argent récolté ainsi qu'un don de 40 € de la part de Bricomarché Mamers, les conseillers municipaux ont pu acheter du matériel de jardinage qui servira à créer un jardin pour les résidents.

Le 1^{er} mai fut une journée de fête aux Hespérides. Chaque résident a reçu un bouquet de muguet tout en écoutant leurs musiques préférées grâce à une sono portative gentiment prêtée pour l'occasion.

Le conseil municipal souhaite remercier chaleureusement tous les généreux donateurs et les deux commerces (boulangerie et boucherie) qui ont accepté de participer à cette opération. A Neufchâtel, la solidarité n'est pas un vain mot !



DISTRIBUTION DE MASQUES EN TISSUS RÉUTILISABLES :

Samedi 13 juin, malgré un temps couvert, Jean-Denis GUIBERT accompagné de quelques élus a procédé à la distribution de masques en tissus réutilisables (1 pour chaque Neufchâtellois de plus de 10 ans).

Si vous n'avez pas récupéré votre masque, vous pouvez encore en obtenir un en vous déplaçant en mairie lors des horaires d'ouverture. N'oubliez pas de vous munir de votre justificatif de domicile ainsi que votre livret de famille.

Ces masques ont été confectionnés par une association alençonnaise « collectif d'urgence » par le biais de son « Atelier Féminin ». Pour en savoir plus sur cette association : <http://www.collectif-urgence.com> - 14 rue Seurin 61000 Alençon.



FÊTE DE LA MUSIQUE :

Dimanche 21 juin, sous un beau soleil, notre village a fêté la musique. Pour se faire, nous avons placé des enceintes dans divers sites de la commune.

Vous avez donc pu vous promener dans notre village tout en écoutant les différents styles de musique joués.

Même si cette année les conditions étaient particulières nous vous remercions d'avoir répondu présent pour ce bon moment passé au sein de notre village.



EN BREF...

- Achat de 10 urnes funéraires pour un montant de 2040 € TTC.
- Achat de 100 chaises afin de compléter l'aménagement intérieur de l'église pour un montant de 5760 € TTC. L'association Joseph Roussel a décidé d'en payer une partie en faisant un don à la commune de 2875,74 €. Nous tenons à la remercier.
- Annulation des loyers pour le bar-restaurant New Castle et l'entreprise CRETE pendant la période de confinement de la population.

Pour votre information, le budget et l'ensemble des délibérations prises par le conseil municipal sont consultables en mairie sur demande ou sur le site internet de la commune.

ETAT CIVIL (janvier 2019 - juin 2020)

Ils sont nés :

Axel LÉTARD, le 09 janvier 2019 à Le Mans
Nora DUVAL, le 13 février 2019 à Alençon
Tylio LEBLANC, le 04 mars 2019 à Le Mans
Shayan BELLOCHE, le 23 juin 2019 à Alençon
Eden MAUBOUSSIN, le 08 juillet 2019 à Alençon
Tiago BOTINEAU LEROY, le 13 juillet 2019 à Le Mans
Victoire LEGAUFRE, le 19 juillet 2019 à Alençon
Sacha DUPIN, le 28 août 2019 à Alençon
Nael PELÉ, le 09 novembre 2019 à Alençon
Kélyan OLIVIER, le 15 novembre 2019 à Alençon
Arthur SEGHIR, le 02 décembre 2019 à Alençon
Anaëlle BILLON, le 16 décembre 2019 à Le Mans



Énora BILLON, le 16 décembre 2019 à Le Mans
Mila TRILLES, le 20 mars 2020 à Le Mans
Julian LE LAIN GENEST, le 16 mai 2020 à Alençon
Gabriel FEFEU, le 27 mai 2020 à Alençon
Adèle DESMOULINS, le 20 juin à Alençon

Ils se sont mariés :

Le 15 juin 2019, Jean-Baptiste LOUISET et Sabine HADAMAR

Le 06 juillet 2019, Thomas DUVAL et Anaïs HUET

Le 13 juillet 2019, Jérémy LAINÉ et Claire OLLIVIER



Ils nous ont quittés :

Le 18 janvier 2019, Yvonne JUIGNET, à l'âge de 92 ans

Le 16 février 2019, Thérèse MOREUIL, à l'âge de 93 ans

Le 05 mars 2019, Patrick DIEN, à l'âge de 64 ans

Le 10 mars 2019, Jeanne HEURTAUT, à l'âge de 93 ans

Le 27 avril 2019, Marie MOREAU, à l'âge de 92 ans

Le 01 juin 2019, Robert CHANTELOUP, à l'âge de 89 ans

Le 23 juillet 2019, Louissette HARDOUIN, à l'âge de 75 ans

Le 25 juillet 2019, Yvonne HUON, à l'âge de 99 ans

Le 10 septembre 2019, Jacqueline DELLERIE, à l'âge de 85 ans

Le 10 septembre 2019, Maurice WOLINSKY, à l'âge de 83 ans

Le 16 septembre 2019, Odette CORNU, à l'âge de 90 ans

Le 23 septembre 2019, Yvette LOUAZÉ, à l'âge de 92 ans

Le 18 octobre 2019, Odette BREUX, à l'âge de 97 ans

Le 20 octobre 2019, Jean-Noël VIOT, à l'âge de 56 ans

Le 29 octobre 2019, Jean Yves GALBRUN, à l'âge de 76 ans

Le 01 novembre 2019, Didier MOULARD, à l'âge de 67 ans

Le 02 novembre 2019, Danielle BOTHEREAU, à l'âge de 53 ans

Le 30 novembre 2019, Thérèse PICHET, à l'âge de 92 ans

Le 24 janvier 2020, Raymond LANOË, à l'âge de 91 ans

Le 27 janvier 2020, Jean-Luc CHESNAY, à l'âge de 59 ans

Le 02 février 2020, Louise POURÉAU, à l'âge de 82 ans

Le 11 février 2020, Denise BOIZARD, à l'âge de 87 ans

Le 04 avril 2020, Thérèse GUITTON, à l'âge de 87 ans

Le 20 mai 2020, Gisèle GIRARD, à l'âge de 93 ans

Le 07 juin 2020, Daniel MARTEL, à l'âge de 93 ans

Le 14 juin 2020, André LAVELLO, à l'âge de 60 ans

Le 19 juin 2020, Nicole HUAUX, à l'âge de 91 ans

VIE ASSOCIATIVE

Les associations sont invitées à déposer au secrétariat de la mairie ou à cette adresse mail dédiée (bulletin@mairie-neufchatel-en-saosnois.com), les articles qu'elles souhaitent faire paraître dans le bulletin municipal (à déposer avant le 15 décembre pour la prochaine parution de janvier). Vous trouverez ci-dessous les articles que nous ont fait parvenir les présidents d'associations de Neufchâtel-en-Saosnois. Nous rappelons que le bulletin municipal se veut notamment le reflet des manifestations festives de la commune.

Génération Mouvement :

Composition du nouveau bureau :

Présidente : Annick Guy

Vice-président : Fernand Lehec

Secrétaire : Nicole Tudoce

Secrétaire-adjointe : Claudie Moulard

Trésorière : Marylène Moreau

Trésorière-adjointe : Josiane Jarry



Thé dansant

En raison de l'épidémie de Covid-19 les activités de notre club sont toutes suspendues. Nous ferons le point fin août en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et des avis de notre fédération départementale.

La Présidente

Annick Guy

Association Générations Mouvement

3 place Maxime Boisseau

72600 Neufchâtel en Saosnois

Tél : 02 43 97 73 20



Marche nordique

Association La Maison du Sabot et des Métiers d'Antan :

Au cours de l'année 2019 nous avons travaillé à la mise en place de différents moyens d'information afin de mieux faire connaître notre patrimoine local. Désormais notre Maison du Sabot porte le titre d'Ecomusée et depuis peu elle possède son propre site internet.

Nous avons également participé à l'élaboration d'un dépliant avec l'Office du Tourisme Maine Saosnois où nous nous retrouvons avec trois autres Ecomusées : La Maison du Chanvre et de La Ruralité de Saint Rémy du Val, l'Ecomusée « La Grange » de Saint Cosme en Vairais et La Maison Natale de l'écrivain Catherine Paysan de Bonnétable.

Malheureusement cette année, en raison de l'épidémie de Covid-19, nous ne pourrons pas accueillir les visiteurs comme nous en avons l'habitude, cet été pas de permanences les dimanches et jours fériés, seules les visites sur rendez-vous à partir du 15 juin sont autorisées avec le protocole suivant :

- limitation à 4 personnes à l'intérieur des locaux.
- port du masque obligatoire
- lavage des mains à l'entrée et à la sortie.
- sens de visite avec marquage au sol.
- désinfection des chaises utilisées après chaque visite.

En attendant la disparition totale de ce virus perturbateur de nos vies, restons tous vigilants, protégeons-nous, protégeons les autres...

La Présidente et les Membres de l'Association.

Maison du Sabot et des Métiers d'Antan.

3 place Maxime Boisseau.

72600 Neufchâtel en Saosnois

Tél : 06 44 05 31 88

Site : lamaisondusabot.jimdofree.com



Un sabot bien creusé est agréable à porter...

Association Fol'car du Saosnois :

L'association Fol'car du Saosnois, a pour but de promouvoir l'activité sport automobile. Nous sommes une équipe familiale, amicale, de Neufchâtel-en-Saosnois et villages alentours.

Nous fabriquons et développons nous-mêmes la voiture, sur laquelle deux pilotes se partagent le volant dans des courses au sprint sur des circuits mi asphalte mi terre, dans le grand Ouest (le plus proche se trouvant à Essay) où se retrouvent 90 voitures venues de toute la France.

Nous organisons une soirée dansante une fois par an dans le village. Nous sommes toujours en perpétuel recherche de partenaires, pour nous aider à financer notre saison et allez de plus en plus loin dans nos projets.

Contact :

Gosnet Kevin

78 rue Guillaume 3 de Talvas

72600 Neufchâtel-en-Saosnois

0635370224.

Kevgosnet@gmail.com



Association Joseph Roussel pour la sauvegarde de l'église :

Chers Amis, Bonjour.

La presque soixantenaire circulaire « Neufchâtel mon Village » revenue, nous en profitons pour revenir vers vous afin de vous informer de notre association.

Avec le grand malheur qui a frappé notre planète et l'arrêt brutal de toutes activités, 2020 sera comme pour bon nombre une année blanche. Mars et son théâtre avec les Tréteaux de Malestabe fût comme toujours un franc succès. Hélas, rien de prévu cet été, mais retenez bien une date. Le dimanche 8 novembre en après-midi, un super concert gospel pour la première fois à Neufchâtel avec trente choristes et deux musiciens.

L'atelier poterie n'a pas encore repris, mais des travaux intérieurs dans l'église ont été effectués.

Avant le confinement, les anciennes toilettes publiques ont été démolies et un petit aménagement réalisé. Des chaises neuves (100) ont été achetées. L'association a participé à hauteur de 50%.

Si de nouveaux évènements s'annonçaient nous ne manquerons pas de vous en faire part.

Tout le bureau Joseph Roussel vous souhaite un très bel été. Portez-vous bien, soyez prudent.

Jean Fernandez.



Biblionet :



Actuellement votre bibliothèque fonctionne en drive le jeudi de 16h à 18h sur rendez-vous jusqu'au 30 juillet 2020. Il suffit simplement de vous rendre sur le site :

www.mediatheque-lelien.mainesaosnois.fr

Pour les lecteurs ne disposant pas d'accès internet, vous pouvez téléphoner au 02 43 97 91 29 ou au 02 43 31 10 88 pour effectuer vos réservations. Vous pouvez prendre jusqu'à 4 livres / 3 magazines / 2 supports multimédia pour une durée de 28 jours.

Le nombre d'adhérents reste stable, environ 90, plus 84 élèves. Nous avons renouvelé notre stock en achetant 48 nouveautés adultes et enfants.

Nous avons reçu les élèves de Neufchâtel du CE1 au CM2 le jeudi de 15h à 16h15 jusqu'au 12 mars, et n'avons pu accueillir les élèves de maternelle qu'une seule fois. De même, suite au Covid-19, la lecture prévue à la MAM a été annulée. La lecture aux Hespérides, très attendue par les résidents, a dû être interrompue fin février et sera reprise dès que la situation sanitaire le permettra.

Nous vous rappelons que la bibliothèque sera fermée du 31 juillet au 2 septembre inclus.

L'équipe de la bibliothèque.

US Neufchâtel :

L'école de football de Neufchâtel accueille les enfants de 5 à 11 ans dans ses catégories U7-U9 et U11.

Les entraînements se déroulent les mercredis après-midi de 15h à 16h pour les U7 et U9 (5-9ans) puis de 16h à 17h30 pour les U11 (10-11 ans).

Les matchs se jouent les samedis après-midi pour les U7 et U9 et les samedis matin pour les U11.

Suite au départ d'un de ses bénévoles, le club est en recherche active d'une personne étant disponible les mercredis après-midi et les samedis pour suivre et s'occuper d'une des catégories.

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter le président M. LE LAIN Jérémy au 06.17.12.71.30 ou par mail : jerem72-72@hotmail.fr.

Sportivement, LE LAIN JÉRÉMY
PRÉSIDENT US NEUFCHATEL

Association du jumelage Neufchâtel-en-Saosnois - Kolitzheim - Saint-Rémy-du-Val :

Nous devions cette année à la Pentecôte rendre visite à nos cousins de Bavière. Le renouvellement des Maires et conseils municipaux des trois communes ainsi que la pandémie n'ont pas rendu possible ce voyage pourtant tant attendu de chaque côté du Rhin.

Grace à un montage photo et un petit texte, nous nous sommes tout de même transporté virtuellement jusqu'à Kolitzheim. Nous avons pris rendez-vous pour l'an prochain mais nous en reparlerons.

Très chers amis,

Dans ces moments particulièrement difficiles qui dépassent largement nos frontières et qui impactent l'ensemble de l'humanité nous avons forcément une pensée pour vous. Nous espérons très sincèrement que vous et vos proches se portent bien. Ici à Neufchâtel-en-Saosnois et Saint-Rémy-du-Val nous avons vécu 8 semaines de confinement qui se sont terminées le 11 mai. Les écoles et les commerces ont rouverts et la vie tente de reprendre son cours normal petit à petit...

Il nous faut encore patienter pour vous revoir mais nous espérons que nous pourrons venir en 2021.

Nous pensons fortement à vous et nous n'oublions pas nos amis de Kolitzheim. Nous vous embrassons tous.



Vos cousins de Saint-Rémy-du-Val et Neufchâtel-en-Saosnois



Jean FERNANDEZ et Dany MAUBOUSSIN - Jonathan CHOLET et Cécile QUERE - Michelle, Cédric, Sylvie et les enfants PALIE - Jean-Yves PORTE et Marcelle HEE - Jacques et Nicole TUDOCE - Claudie MOULARD - Richard, Isabelle et les enfants MARTIN - Jean et Irène FOURNIER - Serge et Danielle RUEL - Didier et Michèle LE LAIN - Alain et Chantal VIOLET - Patrick PALMAS et Nadine FOURNIER - Franck et Liliane DASSIBAT - Jean-Claude CHANLOU - Marie-Jo PIEL - Léon FRESNOT - Gilbert et Liliane LAVASSIERE - Bruno et Nathalie CHEVALIER - Michel et Francine GAUCHER - Jean-Marc et Isabelle HUET - Sébastien GILLOUPE - Martine LEDUC - Benoît et Anais HILAIRE - Franck et Sabrina BRUNET - Annie BRUNET - Thierry BRARD - Marie-Claire BREUX - Laurent, Christine et les enfants FREMON - Christiane LANGLET

A bientôt.
Jean Fernandez.

Association des Parents d'Élèves du RPI de la Bienne :

L'APE (Association des Parents d'élèves) est une association loi 1901 avec des parents volontaires.

L'APE aide à accompagner et financer des projets que les classes du RPI souhaitent réaliser. Cela permet à nos enfants de bénéficier de sorties, de spectacles, d'achats pédagogiques pour les classes.

Nous proposons plusieurs manifestations afin de récupérer des fonds (marché de Noël, tombola, carnaval, loto, soirée, kermesse).

Ces manifestations sont appréciées par les petits et les grands (joie et bonne humeur garantie).

Tous les ans, l'APE fait un don à l'intention du RPI, lors de son assemblée générale organisée en Septembre.

La date de notre AG sera communiquée afin de recruter de nouveaux parents. Je profite de ce bulletin pour dire un grand bravo et merci à tous les parents bénévoles sans qui rien ne serait possible.



Sylvia Michau

Présidente de l'APE du RPI de la Bienne.

Comité des fêtes :

➤ Loto 15 février 2020 - loto

De nombreuses familles sont venues participer au loto de la Saint Valentin : 27 parties adultes, plus 3 parties enfants gratuites, avec l'espoir de décrocher un lot à la loterie tout cela dans un silence et la bonne humeur.

Merci aux commerçants de notre commune. Le Comité des Fêtes a offert 180 roses aux mamans lors de ce loto.

➤ Jeudi 5 mars 2020 - concours de belote à la mêlée et de manille au 17

Engagement 6€ concours individuel - un lot à chaque participant (10 premiers lots rôtis de porc puis un lot de viande à chaque joueur, le dernier 4 échine et une tête de porc).



3 Place Maxime Boisseau
72600 Neufchâtel en Saosnois

Concours de belote à la mêlée - 88 joueurs

1 ^{er}	Pottier Pierre	5169 points	48 ^{ème}	Lottin M Thérèse	4109 points
2 ^{ème}	Chassais Gérard	5038 points	62 ^{ème}	Bouchet Yvette	3901 points
3 ^{ème}	David Raymonde	4909 points	76 ^{ème}	Doguet Robert	3851 points
4 ^{ème}	Boelle Dominique	Non Communiqué	77 ^{ème}	Plumail Daniel	3656 points

14 ^{ème}	Loinard Jean Claude	4659 points	82 ^{ème}	Noel Daniel	3435 points
20 ^{ème}	Plumail Sébastien	4583 points	85 ^{ème}	Gobin Georgette	3342 points
29 ^{ème}	Doguet Rosita	4423 points	87 ^{ème}	Bigot Odile	3211 points

Concours de manille au 17 - 16 joueurs

1 ^{er}	Lelièvre Raymond	1008 points	9 ^{ème}	Leguennec Thérèse	788 points
2 ^{ème}	Besnard Yvonne	995 points	11 ^{ème}	Jouin Odette	786 points
3 ^{ème}	Denis Pierrette	915 points	12 ^{ème}	Bouchet Maurice	783 points
5 ^{ème}	Hérault Madeleine	871 points	14 ^{ème}	Denis Jocelyne	763 points

➤ Vendredi 6 mars 2020 - concours de belote en équipe

Engagement par joueur 6,50€, 1er prix 80€, 60€, 50€, 40€, etc. Un lot à chaque joueur.

Concours de belote par équipe - 80 joueurs soit 40 équipes

1 ^{er}	Demé Michel - Fauveau Bryan	4990 points
2 ^{ème}	Denis Pierrette - Bouchet Maurice	4959 points
3 ^{ème}	Thorin Michel - Thorin Gisèle	4909 points
19 ^{ème}	Plumail Daniel - Philippe Gérard	3968 points
22 ^{ème}	Tudoce Bernard - Tudoce Jacques	3822 points
23 ^{ème}	Piel Elisabeth - Piel Sandrine	3814 points
24 ^{ème}	Piel Marie jo - Bothereau Joel	3781 points
25 ^{ème}	Bigot Odile - Jan Christophe	3767 points
26 ^{ème}	Corbin Mireille - Deme Jacques	3733 points
29 ^{ème}	Denis Jocelyne - Touchet Martine	3553 points

Le repas prévu le samedi 28 avril a été annulé à cause du COVID-19.

➤ Prochaine manifestation (suivant arrêté ministériel)

Dimanche 26 juillet 2020 - Jeu de galoche (Finale et récompense) et vide grenier

Lieu : Terrain municipal - emplacement gratuit - restauration et buvette sur place.

Le Comité des Fêtes vous remercie du soutien que vous lui apportez lors de ses manifestations toute l'année. Faites très attention à vous, le COVID-19 continue, on ne le voit pas mais il est toujours autour de nous.

Jean Yves Porte

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE :

Le Centre Communal d'Action Sociale exerce différentes activités de prévention et d'aide en faveur des personnes fragilisées (aide et accompagnement des personnes âgées, aides aux familles en difficulté, aux personnes handicapées...).

Le CCAS organise également chaque année, le traditionnel repas des cheveux blancs ainsi qu'une distribution d'un colis de Noël pour les Neufchâtellois de plus de 70 ans.

Si vous êtes dans le besoin ou que vous connaissez quelqu'un dans le besoin, n'hésitez pas à en parler à l'un des membres du CCAS.

La nouvelle composition du CCAS : Jean-Denis GUIBERT (président), Amélie LECELLIER (vice-présidente).

Membres du conseil municipal : Amélie LECELLIER, Béatrice LECONTE, André GRIMAUULT, Claudie MONSALLIER, Anaïs RAMAGE, Michèle LE LAIN.

Membres bénévoles : Marylène MOREAU, Annick GUY, Marie-Jo PIEL, Stéphanie BERNARD, Michèle PALIE, Annick CHAUVIN.

Amélie LECELLIER

JEUNES DE 16 ANS - JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ :

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser en mairie entre la date de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant. Après avoir procédé au recensement, il est obligatoire d'accomplir une Journée Défense et Citoyenneté (JDC), anciennement, Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD). L'ordre de convocation parvient dans les 45 jours précédant la date de la session retenue. La participation y est obligatoire, sauf cas de force majeure (maladie, problème familial grave...). Si vous connaissez des difficultés sur la date proposée, il convient, dans un délai de 15 jours, de prendre contact avec le bureau du centre de service national d'Angers (csn-angers.jdc.fct@intradef.gouv.fr ou 09 70 84 51 51) afin de fixer une nouvelle date.

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES :

Réouverture de la mini-déchèterie de Neufchâtel-en-Saosnois.

Depuis le mardi 2 juin, la mini-déchèterie de notre commune a rouvert ses portes sous certaines conditions.

Vous pouvez de nouveau déposer vos déchets verts, encombrants/non valorisables, cartons, gravats ou encore huile /bidons vides de vidange. Les autres déchets valorisables doivent être déposés à la déchèterie de Saint-Rémy-des- Monts/Mamers.

Pour les déplacements vers les déchèteries vous devrez :

- Vous munir de votre carte d'accès, badge,

• Vous munir de votre matériel pour décharger vos déchets et le nettoyage - **AUCUN MATERIEL NE SERA PRÊTÉ.**

- Respecter l'ensemble des gestes barrières,
- Respecter les consignes de sécurité données par les gardiens,
- Avoir trié vos déchets par matériau afin de limiter le temps passé sur place,
- Respecter le règlement intérieur des déchèteries Maine Saosnois.

En cas de refus de respecter les consignes, les agents des déchèteries pourront vous refuser l'accès aux déchèteries.

Dans le cas où les bennes seraient pleines pour des raisons de fortes affluences, la Communauté de Communes Maine Saosnois pourra temporairement fermer la déchèterie jusqu'au vidage de l'ensemble des bennes.

Le service environnement se tient à votre disposition pour toute information complémentaire au 02.43.52.01.35. Vous pouvez retrouver les actualités de la Communauté de Communes Maine Saosnois sur son site internet : www.mainesaosnois.fr rubrique actualités.

Par ailleurs, la mini-déchèterie de Saint-Rémy-du-Val reste fermée jusqu'à nouvel ordre.



Déchèteries: consignes de tri



Service Déchèterie: 02 43 52 01 35. Dernière entrée autorisée 15 min avant la fermeture.

 <p>Calage en polystyrène, isolant (laine de verre), placo, plâtre, vitres, bassines, cintres plastiques, papier bulle, jouets hors jouets électriques ou à piles, objets en plastique, papier-peint, etc.</p> <p>Conteneur couettes, oreillers, coussins, duvets.</p>	 <p>Cartons ondulés vides et pliés, mandrins, cornières carton. Pas de polystyrène, pas de papier, pas de plastique.</p>	 <p>Objets métalliques, (non électriques ni à piles), outils, pneu sur jante de voiture, casserole, poêle, cintres métallique, etc.</p>
 <p>Sanitaire (sans abattant), évier, lavabo (sans robinetterie), carrelage, faïence, ciment (sans sac), vaisselle, grès, porcelaine, céramique, cache-pots, etc.</p>	 <p>Portes et fenêtres sans vitres, caquettes, caisses en bois, palettes, grosses branches, troncs.</p>	 <p>Les déchets d'équipements électriques et électroniques Gros électroménagers froid et hors froid, écrans, petits appareils électriques, lampes à économie d'énergie.</p>
 <p>Pierres, terre, sable, cailloux, parpaings, briques, tommettes, tuiles, torchis, bloc de béton sans ferraille, pots de fleurs non peints en terre cuite, etc.</p>	 <p>Mobilier domestique de rangement, de jardin, de cuisine, chaises, canapés, fauteuils, morceaux de meubles, literie (matelas, sommiers), meubles en plastique, en bois, en métal.</p>	 <p>Pelouse, fleurs, tailles de végétaux et branches (diamètre inférieur à 20 cm). <u>Pas de sacs plastiques ni d'autres déchets.</u></p>
<p>Les déchets spécifiques des ménages</p>  <p>Produits de bricolage, acide, base, solvants liquides, peinture, colle, aérosols, produits de voitures, filtres à huile et gazole, phytosanitaires, white spirit, silicone, mastic, emballages vides des produits de bricolage, etc.</p>	<p>Les autres déchets spécifiques des ménages</p>  <p>Produits de nettoyage, rouleaux et pinceaux souillés, thermomètres, radiographies, bidons d'huiles de vidange vides, cartouches, lampes basse consommation et néons, huile de friture et de vidange, batteries, piles, etc.</p>	 <p>Vêtements, chaussures liées par paire, sacs à main, ceintures, rideaux, draps, couvertures, torchons, même usés ou déchirés.</p>

Pensez à donner aux associations ou mettre sur le marché de l'occasion ce qui est en bon état.



Modalités d'inscription à l'école pour la Rentrée de septembre 2020.

Les inscriptions à l'école pour les enfants nés en 2017 (pour la classe de Petite Section) ainsi que pour de nouveaux venus pour la prochaine rentrée en Septembre ont débuté.

En raison de l'état sanitaire actuel, les inscriptions se feront uniquement par mail.

Les documents seront à envoyer au directeur de l'école (à l'attention de M. JARRY) à l'adresse mail suivante : ce.0720253j@ac-nantes.fr

Documents à envoyer par la famille :

- livret de famille (identité des parents, de l'(des) enfant(s) qui entre(nt) à l'école)
- carnet de vaccinations, à jour au moment de l'inscription (pages 90/91/92/93)
- certificat de radiation pour un élève inscrit dans une autre école en 2019/2020
- certificat d'inscription à demander en mairie à Neufchâtel-en-Saosnois ou à Saint-Rémy-du-Val.

Une assurance scolaire (individuelle accidents et responsabilité civile) vous sera demandée pour septembre.

L'accueil des enfants nés en 2018 (TPS) est possible mais sous réserve de places disponibles. Une réponse sera donnée aux familles en fonction du nombre d'enfants inscrits en Petite Section (nés en 2017). Seuls les enfants nés en janvier, février et mars pourraient être acceptés.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez prendre contact avec M. JARRY, directeur, au 09.72.47.77.64 ou bien par mail ce.0720253j@ac-nantes.fr.



Un site internet dédié pour vos démarches en ligne.

Depuis le 6 mai 2020, la commune de Neufchâtel est raccordée au site internet service-public.fr. Ce site vous permet de réaliser vos démarches en ligne. Voici quelques exemples :

Demande d'actes d'état civil (AEC)

Ce service donne la possibilité aux usagers d'effectuer sur internet leurs demandes d'actes de naissance, de mariage, de décès.

Déclaration de changement de coordonnées (JCC)

Pour déclarer rapidement et facilement un changement d'adresse postale lors d'un déménagement ou d'une modification administrative. Via ce service, les usagers peuvent également procéder à la mise à jour de leur adresse électronique, leurs numéros de téléphone fixe et de portable. Ils peuvent ainsi signaler à leur commune leur changement de coordonnées et les nouveaux arrivants ont par ailleurs la possibilité de préciser la composition de leur foyer (nombre d'adultes et d'enfants, âge des enfants). Tout opérateur de service, public ou privé (téléphonie, énergie, etc.), peut faire une demande de raccordement auprès de la DILA qui en étudiera la faisabilité technique et juridique.

Demande d'inscription sur les listes électorales (ILE)

Depuis le 1er janvier 2019, tous les usagers peuvent utiliser la démarche en ligne pour adresser leurs demandes d'inscription sur les listes. Les communes pourront ainsi traiter les demandes d'inscription déposées directement sur internet de manière dématérialisée.

Recensement citoyen obligatoire (RCO)

Première démarche civique des jeunes français. En quelques clics seulement, les jeunes transmettent leur dossier en ligne à la mairie, sans déplacement et à tout moment de la journée. La commune peut en retour envoyer l'attestation de recensement vers le porte-documents sécurisé sur le compte personnel de l'utilisateur.

Démarche en ligne de préparation à la conclusion d'un Pacs (DDPACS)

Avec cette démarche, les usagers souhaitant se pacser pourront compléter en ligne les informations nécessaires à cette union (actuellement contenues dans les Cerfa) et télécharger leurs pièces justificatives (actes de naissance convention spécifique de PACS le cas échéant). L'ensemble sera envoyé à la commune chargée de conclure le PACS (à savoir la mairie de résidence commune des partenaires).

Déclaration d'ouverture de chantier (DOC)

Ce service permet de signaler à la mairie le commencement de ses travaux ou aménagements. La déclaration d'ouverture de chantier doit obligatoirement être faite dès l'ouverture du chantier.

Pour découvrir ces services en ligne : www.service-public.fr le site officiel de l'administration française.



Service-Public.fr
Le site officiel de l'administration française

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES :

Le conseil municipal de Neufchâtel-en-Saosnois accorde une grande importance à l'écoute des Neufchâtellois. C'est pourquoi, la création d'un conseil municipal pour les jeunes de la commune serait un atout de plus dans cette démarche d'échange et d'écoute.

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) c'est quoi ?

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) permet aux jeunes Neufchâtellois de participer pleinement à la vie communale à travers l'élaboration et la mise en œuvre de projets utiles pour notre village.

C'est un lieu d'échanges où tous les enfants et jeunes de la commune ont la parole par l'intermédiaire de ce conseil.

Le CMJ est le moyen idéal pour s'initier à la citoyenneté et exercer ses droits et ses devoirs avec comme seul but, l'intérêt collectif. C'est aussi un bon moyen pour découvrir le fonctionnement d'une Mairie et mieux connaître son village.

Comment se compose le CMJ ?

Pour faire partie de ce conseil, rien de plus simple. Tout d'abord l'enfant ou le jeune doit être intéressé pour intégrer ce conseil. Il doit avoir entre 7 et 17 ans et habiter la commune. La dernière démarche est de se manifester en mairie ou en venant aux prochaines réunions d'information afin de se faire connaître et ainsi devenir conseiller municipal jeune de Neufchâtel-en-Saosnois.

Une première réunion d'information se tiendra le vendredi 31 juillet - 20h00 à la salle des fêtes de Neufchâtel-en-Saosnois. Celle-ci aura pour but de présenter ce conseil municipal jeune et de répondre aux questions.

Alors si tu es intéressé pour participer à la vie de ta commune, rejoins-nous le vendredi 31 juillet pour débiter une nouvelle aventure !

Conseil Municipal des Jeunes
de Neufchâtel-en-Saosnois

Conseil Municipal des Jeunes
Neufchâtel-en-Saosnois

Tu veux agir pour ta commune ?

Tu veux représenter les jeunes ?

Tu veux défendre tes projets ?

Réunion d'information le
Vendredi 31 juillet - 20h00
à la salle des fêtes de Neufchâtel-en-Saosnois

Pour plus de renseignements: Ensemble Pour Neufchâtel

UN PEU D'HISTOIRE...

Le coq de notre clocher

Nous avons, depuis le 31 janvier 2015, au sommet du clocher de notre église un nouveau coq bien empanaché grâce aux élèves du groupe scolaire suite à la restauration de la charpente et de la couverture. L'ancien, à force de prendre le vent était bien usé et avait de plus du « plomb dans l'aile ».

Qui n'a pas entendu ce fougueux volatile au petit matin ? Qui n'a pas remarqué cet oiseau au pic du clocher de nos églises ?

Mais en connaissez-vous l'origine ?



Le nouveau coq de
notre église en 2015

Bien évidemment, nous le connaissons tous comme une girouette qui sert à nous indiquer d'où vient le vent mais pas seulement...

Au Moyen-Âge, l'oiseau est un symbole solaire, car son chant annonce le lever du soleil. Il est le prédicateur qui doit réveiller ceux qui sont endormis. C'est dans ce sens que le pape Léon IV décida à l'époque que les clochers de chaque église devaient arborer une telle girouette. L'église voyait l'animal comme le Messie annonçant le passage des ténèbres à la lumière.

Le coq annonce la résurrection quotidienne de l'astre du jour et préside la défaite des ténèbres. Il serait l'oiseau de lumière, l'emblème du Christ et de l'intelligence de Dieu.

Pourtant nombre de personnes disent que ce n'est pas un emblème religieux.

Le plus ancien coq est celui de BRESCIA (Italie) qui date de 820 (IX^{ème} siècle). Il est dans les instruments de la Passion.

Que s'est-il passé à Neufchâtel-en-Saosnois en...

1788 - Création de la route Mamers-Alençon

1791 - L'école communale dans le ci-devant presbytère reçoit 23 élèves.

L'église ne sera pas vendue, elle servira de temple pour les fêtes décadaires.

1878 - Construction de la rue principale du bourg en y mettant des caniveaux et des bordures en pierres de taille. Coût des travaux 6 200 francs.

Au fil des années cette rue principale a pris divers nom. Tout d'abord route Royale. Elle passait par le bourg et l'allée Marguerite. Puis sous Napoléon III, elle prend le nom de route Impériale. C'est à cette époque qu'une déviation (déviation 155) est faite entre le monument aux morts et l'allée marguerite. Au début du XX^{ème}, elle sera dénommée route Nationale 155 puis enfin le nom actuel Départementale 311 après le déclassement des routes nationales à partir de 1973.

1911 - En 1911, il n'y avait dans la commune que trois automobiles appartenant à Monsieur Pecquenard notaire, Monsieur Poirier Auguste hôtelier et Monsieur Poirier Charles marchand de bois.

1919 - C'est le 20 décembre 1919 que fût décidée la construction du monument à la gloire des enfants de la commune morts au champ d'honneur. Son coût total fût de 6 000 francs. Le maire était le sabotier Honoré Monthule.

Ces deux textes ont été proposés par **Jean Fernandez**. Nous le remercions pour cette contribution. Si vous aussi vous souhaitez nous raconter une anecdote, vos mémoires sur un évènement ou un lieu de la commune, n'hésitez pas à nous le faire savoir. Une adresse mail a été créée à cet effet : bulletin@mairie-neufchatel-en-saosnois.com. Nous serons très heureux de publier ces récits d'histoires locales qui ne doivent pas tomber dans l'oubli.

MEMENTO PRATIQUE :

Ouverture du secrétariat de mairie et de l'agence postale :

Le mardi, jeudi et vendredi de 14h00 à 18h00 et le mercredi de 9h00 à 12h00.

Informations complémentaires :

- sur le panneau d'affichage à la mairie,
- sur le panneau d'information lumineux près de la cantine,
- par mail (secretariat@mairie-neufchatel-en-saosnois.com),
- sur le site internet de la commune : www.mairie.neufchatel-en-saosnois.com.

Attention : l'agence postale sera fermée du 21 juillet au 7 août 2020 inclus.

Vous souhaitez prendre rendez-vous avec Monsieur le Maire ou l'un des adjoints ?

Vous pouvez prendre rendez-vous avec Monsieur le Maire ou l'un des adjoints en appelant l'un de ces numéros :

Monsieur le Maire Jean-Denis GUIBERT : 06 70 09 79 08

Madame Isabelle GERVAIS, première adjointe : 06 70 09 80 04

Monsieur Jean-Paul LEFEVRE, deuxième adjoint : 06 70 09 81 41

Madame Amélie LECELLIER, troisième adjointe : 06 70 09 79 81

Monsieur André GRIMAULT, quatrième adjoint : 06 70 09 80 38

Permanence de l'assistante sociale :

Madame Magalie ROYEAU, assistante sociale, reçoit sur rendez-vous le 2^{ème} et 4^{ème} jeudis de chaque mois à la mairie. Vous pouvez prendre rendez-vous au 02 43 31 16 61.

Ramassage des ordures ménagères en porte à porte :

Le ramassage des ordures ménagères est effectué tous les mercredis matin même pendant les jours fériés sauf les 1^{er} mai et 25 décembre.

Horaires ouverture de la déchetterie :



Hiver : octobre à mars : mercredi 14h-17h et samedi 9h-12h



Été : avril à septembre : mardi 9h-12h, mercredi 14h-17h et samedi 9h-12 et 14h-17h

Date de rentrée scolaire :

La rentrée aura lieu le mardi 1er septembre 2020.

Dates des vacances de la Toussaint et de Noël :

Les vacances de la Toussaint auront lieu du samedi 17 octobre au lundi 2 novembre 2020.

Les vacances de Noël débuteront le samedi 19 décembre 2020 et s'achèveront le lundi 4 janvier 2021.

QUELQUES DESSINS ENVOYÉS AUX HESPÉRIDES :



Encore un grand merci à vous.

A Bientôt !

Rédigé par la commission communication
Edition Mairie de Neufchâtel-en-Saosnois 21/07/20